



# F4 - Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires  
Catégorie « Décideur en entreprise non soumise à  
agrément » - Agricole

Inscrit sous **RS5655** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"** » par  
le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE** publié au JO le 10/09/2016

## DATES

• **4 et 5 mars 2025**

*D'autres sessions pourront être ouvertes au cours de  
l'année en fonction des demandes.*

## DURÉE

2 jours, soit 14 heures

## COÛT

298 €/ jour par personne, soit 596 € pour les 2  
jours

## DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.



## NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 10, maximum 12

## DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la  
session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous  
contacter.

## LIEU DE FORMATION

Site de Rouen: 3 avenue Emile Basly, 76120 Le  
Grand Quevilly

## ACCESSIBILITÉ

*Toutes nos formations sont accessibles aux  
personnes en situation de handicap.  
Merci de vous signaler auprès de notre référent au  
02 79 40 07 65.*

## CONTACT

✉ [contact.rouen@fredon-normandie.fr](mailto:contact.rouen@fredon-normandie.fr)  
☎ 02 79 40 07 65  
[www.fredon.fr/normandie/](http://www.fredon.fr/normandie/)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou  
Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise non soumise à agrément »

**Contexte métier : Usage agricole**

## CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
  1. Réglementation et sécurité environnementale
  2. Prévention des risques pour la santé
  3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
  4. Test individuel de validation des connaissances

## POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour  
leur propre compte ou dans le cadre de l'entraide agricole

## PRÉREQUIS

Pas de prérequis

## MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issue du test Certiphyto : 15 bonnes réponses sur  
30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

*Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.*

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto